n°23 / OCTOBRE 2026

SAINT-LYPHARD

Le magazine des Lyphardais

INÉDIT. Foulées Lyphardaises : Saint-Lyphard accueille sa première course à pied !

Saint-Lyphard

@saintlyphard

Édito

Chères Lyphardaises, chers Lyphardais,

Une commune vivante est une commune qui sait préserver ce qui fait son identité, créer de nouvelles dynamiques, prendre soin de chacun et préparer l'avenir. À travers les projets et les initiatives présentés dans ce nouveau magazine, c'est cette ambition collective qui se dessine pour Saint-Lyphard. Ces dernières semaines en ont offert de belles illustrations. Les Journées du patrimoine ont rappelé notre attachement à l'histoire et aux richesses de notre territoire. Octobre Rose a une nouvelle fois mobilisé autour d'une cause essentielle. Et les premières Foulées lyphardaises, avec plus de 700 participants, ont créé un formidable élan. Un succès qui doit beaucoup à l'engagement de nos associations et de leurs bénévoles, acteurs indispensables de la vitalité de notre commune.

Cette vitalité passe aussi par notre capacité à créer du lien et à n'oublier personne. Les projets multigénérationnels menés auprès de nos jeunes, la formation de nos agents à l'accueil du handicap ou encore les nouvelles conférences d'histoire de l'art accessibles à tous participent d'une même volonté : favoriser les rencontres, l'ouverture et l'inclusion.

Face aux évolutions de notre société, notre rôle est également d'être présents lorsque les habitants en ont besoin. Le renforcement de l'accompagnement proposé par le CCAS, notamment après les épisodes de fortes chaleurs, s'inscrit pleinement dans cette exigence de proximité et de solidarité. Préparer demain, c'est aussi anticiper. Anticiper les besoins d'une population qui évolue, mieux organiser nos services, poursuivre les investissements nécessaires à notre cadre de vie, à l'image du chantier de la rue de la Brière, des travaux très attendus au cimetière ou encore de la création de la liaison douce reliant le village de Kerbourg au rond-point des quatre routes, à La Madeleine. C'est aussi nous préparer collectivement aux situations exceptionnelles grâce à notre Plan communal de sauvegarde et à notre nouveau dispositif d'alerte. Dans un contexte où les communes doivent répondre à des attentes toujours plus nombreuses tout en faisant face à des contraintes croissantes, nous gardons le même cap : être à vos côtés au quotidien et construire, avec vous, une commune solidaire, dynamique et attentive à l'avenir.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture.

Claude BODET, Maire de Saint-Lyphard

MAGAZINE SAINT-LYPHARD N°23 - OCTOBRE 2026

Directeur de la publication : Claude BODET
Directeur de la rédaction : Christian ALNO-BERNIER
Rédaction : Lisa GAMBIER
Création graphique et mise en page : service Communication
Crédit photos, illustrations : Droits réservés, service Communication, associations lyphardaises, écoles, S. Guerche (sirene).
Impression : Imprimerie nouvelle
Tirage : 2 630 exemplaires
Distribution dans toutes les boîtes aux lettres des Lyphardais, le magazine est également disponible à la Mairie (selon les quantités restantes) et en téléchargement sur le site internet.
Contact : communication@mairie-saint-lyphard.fr

Sommaire

p. 03 à 04 Retour en images
p. 05 à 07 ACTUALITÉS
p. 08 à 09 Vous accompagner au quotidien
p. 10 à 11 Dossier : TRAVAUX
p. 12 à 13 ZOOM SUR LE PCS
p. 14 à 15 ENFANCE ET JEUNESSE
p. 16 LA MADELEINE / p. 17 Les infos de l'agglo
p. 18 à 19 VIE ASSOCIATIVE
p.20 CULTURE

Suivez l'actualité de la commune sur ses réseaux !

saintlyphard *Ville de Saint-Lyphard*

Retour EN IMAGES

Fiers de notre patrimoine !

S'il est mis à l'honneur tous les ans dans le cadre des journées du patrimoine, la Commune y prête une attention particulière toute l'année. À Saint-Lyphard, les éléments de patrimoine et petit patrimoine sont nombreux, disséminés dans les villages et dans le bourg. Ils justifient en partie sa labellisation "Station Verte" de vacances. Pendant ces deux journées, la Commune travaille avec l'association Archives et histoire pour vous proposer des visites inédites : l'occasion idéale pour découvrir les secrets d'éléments de patrimoine que vous croisez surement tous les jours et que vous ne remarquez pas ! Ils sont pourtant le symbole de notre passé, de l'histoire de la commune dont nous sommes fiers et que nous vous présentons avec passion chaque année.

Le patrimoine mis à l'honneur toute l'année

Les journées européennes du patrimoine sont passées mais il n'est pas trop tard pour découvrir quelques lieux qui font l'âme de la commune et représentent si bien sa richesse patrimoniale. Chaque année, la commune créé des panneaux d'interprétation installés sur des lieux emblématiques du patrimoine, en partenariat avec l'association Archives et Histoire. Découvrez la cartographie de ces lieux et partez à leur découverte en scannant le QR Code ou sur www.mairie-saintlyphard.fr > DECOUVRIR > Le petit patrimoine.

Octobre rose : un lieu inédit en 2026

Une édition inédite cette année puisqu'elle s'est déroulée au village de Kerhinet ! La Commune et l'association La Madeleine Culture et loisirs ont de nouveau travaillé ensemble pour organiser deux circuits de marche et des galopades pour les enfants de 6 à 10 ans. Les artisans de Kerhinet, ouverts pour l'occasion, ont pu présenter aux participants leurs savoirs-faires ! L'auberge de Kerhinet tenait quant à elle la buvette. Cette nouvelle édition a ainsi permis de rassembler tout un village autour de la cause !

Cette année, l'événement a conquis plus de 400 marcheurs, et 80 enfants, ravis de participer aux galopades.

À Saint-Lyphard, une nouvelle course née pour battre des records !

Le rendez-vous est inédit. Pour la première fois, Saint-Lyphard a accueilli une course à pied sur route pensée pour les amateurs de performance, mais aussi pour les coureurs de tous niveaux. Portée par le Saint-Lyphard Athlétisme Club (SLAC), la course "Les Foulées Lyphardaises" a séduit 800 coureurs venus de tout le Département.

Créé en mai 2023, le SLAC connaît une belle dynamique. L'association rassemble aujourd'hui environ 140 adhérents et attire chaque année de nouveaux passionnés de course à pied. ***« Même avant la création du club, nous avions l'idée d'organiser une course dans le bourg de Saint-Lyphard »***, expliquent les organisateurs. Habitués à participer à des épreuves partout dans la région, ils avaient envie de proposer à leur tour un rendez-vous sportif sur leur territoire. L'objectif est double : faire découvrir la pratique de la course à pied et renforcer la visibilité de Saint-Lyphard sur la carte des événements running. ***« Saint-Lyphard n'était pas vraiment identifiée dans le monde de la course à pied. Aujourd'hui, le SLAC commence à se faire connaître et cette course participe à cette dynamique. »*** explique son Président, Fabien Le Guédard.

Un parcours conçu pour la performance

Pour cette première édition, les organisateurs ont fait le choix d'un format très apprécié des coureurs : le 10 kilomètres. La volonté était de créer un parcours à la fois rapide et accessible. ***« Nous voulions passer dans le bourg pour animer la commune, mais aussi proposer un tracé roulant, idéal pour réaliser un record personnel. C'est souvent ce que recherchent les coureurs sur un 10 km. »*** Ce type de parcours attire aussi bien les athlètes en quête de performance que les pratiquants occasionnels souhaitant se lancer un défi. L'ambition est de rassembler les familles, les sportifs confirmés et les habitants autour d'un même événement. Afin de garantir la fiabilité des résultats, le chronométrage a été confié à un prestataire agréé travaillant avec la Fédération Française d'Athlétisme (FFA). Chaque participant disposait d'un dossard équipé d'une puce électronique permettant d'obtenir un temps officiel. Des juges étaient également présents au départ et à l'arrivée.

À terme, le club souhaite faire homologuer pleinement l'épreuve afin que les performances réalisées puissent être qualificatives pour les championnats de France. ***« Ce n'a pas été encore possible cette année, mais nous travaillons pour que ce soit le cas dès l'année prochaine. »***

Une année de préparation

Derrière cette première édition se cache un important travail d'organisation. Quinze bénévoles du club ont été mobilisés pendant près d'un an pour concrétiser le projet. Constitution du dossier préfectoral, affiliation à la FFA, mesurage officiel du parcours, recherche de partenaires et de prestataires pour l'électricité, la buvette ou les ravitaillements : les tâches n'ont pas manqué. ***« Le plus compliqué a été de trouver le bon parcours et d'obtenir toutes les autorisations nécessaires pour bloquer le centre-bourg un samedi soir »***, confient les organisateurs.

Un rendez-vous appelé à grandir

Si la première édition a rassemblé 800 coureurs, les ambitions du SLAC vont bien au-delà. À terme, le club espère atteindre le cap des 1 000 participants. L'idée est aussi d'inscrire l'événement dans la durée. Les organisateurs souhaitent conserver chaque année le même parcours et la même période afin de permettre aux coureurs de comparer leurs performances au fil des éditions. ***« Nous voulons créer un rendez-vous récurrent, attendu par les coureurs comme par les habitants. Pourquoi pas, demain, proposer également des courses pour les enfants. »***

Une chose est sûre : avec cette première édition, Les Foulées lyphardaises s'apprêtent à prendre durablement leur place dans le calendrier des courses de la presqu'île !

Plus d'infos et photos
Saint-Lyphard Athlétisme Club

Mettez à jour vos informations pour **voter aux élections présidentielles et législatives**

Les électeurs sont appelés aux urnes pour élire le Président de la République :

- le dimanche 18 avril 2027 pour le premier tour ;
- le dimanche 2 mai 2027 pour le second tour.

Vous venez d'emménager sur la commune ?

Il faut vous inscrire sur les listes électorales pour obtenir votre carte d'électeur et pouvoir voter.

Scannez le QR Code pour découvrir les pièces à fournir pour que la Mairie puisse procéder à votre inscription, ou rendez-vous sur www.mairie-saintlyphard.fr > DÉMARCHES > Inscription sur les listes électorales. Vous pouvez également contacter la mairie au 02 40 91 41 08.

Vous êtes déjà Lyphardais mais vous avez déménagé sur la commune ?

Mettez à jour vos informations en contactant la Mairie au 02 40 91 41 08.

Pour tous les autres électeurs : pensez à vérifier votre adresse !

Vérifiez l'adresse inscrite sur votre carte électorale : si celle-ci n'est pas exacte, nous vous invitons à le signaler en mairie, avec votre carte nationale d'identité et un justificatif de domicile, et le cerfa 12669-02.

Culture

Quand l'histoire de l'art devient accessible à tous

La Commune enrichit son offre culturelle avec un nouveau rendez-vous consacré à l'histoire de l'art. Organisées par l'association Kerd'Art Net et accueillies à l'Espace culturel grâce au soutien de la municipalité, ces conférences proposeront une découverte originale et accessible des grandes œuvres de l'histoire de l'art. Cette initiative s'inscrit dans la volonté de la commune de diversifier ses propositions culturelles. Après avoir largement développé l'offre autour du spectacle vivant ces dernières années, la municipalité souhaite désormais ouvrir de nouvelles portes vers la culture et rendre l'art plus vivant et plus accessible aux habitants.

Animées par Laurence Gervot-Rostaing, ancienne médiatrice culturelle au Musée de Grenoble pendant trente ans, **ces rencontres ludiques et interactives** inviteront le public à aller « derrière les tableaux » pour en découvrir les secrets : messages cachés, symboles, techniques de création ou encore contexte historique. Conçues comme de véritables enquêtes, ces conférences s'adressent à tous les publics à partir de 12 ans. Aucun prérequis n'est nécessaire : curiosité et envie de découvrir suffisent pour entrer dans l'univers fascinant des œuvres d'art.

Par cette nouvelle proposition, La Commune confirme sa volonté d'encourager la diversité culturelle et de permettre à chacun de vivre de **nouvelles expériences artistiques** au plus près de chez lui.

LES PROCHAINES CONFÉRENCES À L'ESPACE CULTUREL

Petits secrets des grands tableaux, **Un regard sur la collection du Musée de Grenoble** ; *Samedi 14 novembre à 18h.*

Le mystère de la Dame à la Licorne ; **Une découverte des tapisseries médiévales du Musée de Cluny** ; *Vendredi 22 janvier à 20h.*

Réservations via HelloAsso ; Rechercher "Kerd'art.net" ou sur place

Laurence Gervot-Rostaing, conférencière, Claudine Gauche, présidente de Kerd'art.net et Dominique Goulène-Henry, élue à la Culture

Atelier tout public

Bien-être et vitalité **au rythme des saisons**

Les saisons ont un impact majeur sur notre santé. Les changements horaires, de température ou encore de luminosité influent sur notre corps et notre bien-être psychologique. Cet atelier organisé par la commune et la MCRN, vous guidera pour vous adapter au mieux à ces modifications saisonnières : Quels aliments privilégier ? Quels impacts sur le sommeil ? Quand faut-il ralentir le rythme ? Vivre en accord avec les quatre saisons et savoir comment les aborder, tel est le programme de cet atelier. **Jeudi 19 novembre de 10h30 à 11h30 au centre communal des Acacias à Saint-Lyphard ;** *Sur inscription par téléphone au 02 40 91 38 14 ou ccas@mairie-saint-lyphard.fr*

VOEUX DU MAIRE À LA POPULATION

Lundi 11 janvier 2027
18h30
Espace des Coulines

• • • • •

VOEUX DU SIVOM

Mercredi 6 janvier 2027
19h
Lieu communiqué ultérieurement

Mobilités

Mobilité sur le territoire : **découvrez les solutions qui s'offrent à vous**

Location de vélos, transport à la demande... Les solutions de mobilité sont nombreuses sur le territoire de l'agglomération. Lila Presqu'île organise des permanences pour présenter aux habitants les différentes solutions de mobilité du territoire (lignes régulières, transport à la demande, location de vélos longue durée, etc.) et répondre à leurs questions. **Prochaines permanences à Saint-Lyphard le 10 novembre et le 15 décembre sur la place de l'église, de 8h30 à 12h.**

Bonne retraite Bruno !

Durant ces huit dernières années, vous l'avez sûrement déjà croisé dans les rues de la commune. Et pour cause ! Bruno, agent technique chargé de l'entretien des espaces verts, a parcouru des milliers de kilomètres pour veiller quotidiennement à la qualité et à la propreté de nos espaces publics, sur sa commune de résidence qu'il connaît si bien. Toujours investi dans ses missions, Bruno était également très apprécié des enfants de l'accueil de loisirs. Il les accompagnait régulièrement lors du traditionnel « tour de propreté », partageant avec eux les bons gestes et les sensibilisant au respect de notre cadre de vie et de l'environnement.

Après toutes ces années au service de la collectivité, l'heure est désormais venue pour lui de profiter d'une retraite bien méritée. Nous lui souhaitons le meilleur pour cette nouvelle aventure !

RECENSEMENT 2027 : du 21 janvier au 20 février
Vos réponses construisent la vie locale de demain

Cette année, la Commune réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 21 janvier au 20 février 2027.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.
Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !

Vous n'avez reçu aucun document d'ici le 1er février ? Contactez la Mairie au 02 40 91 41 08

Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent de :

- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
- Définir le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, maisons de retraite, structures sportives, etc.), de commerces et de logements.

NOUVEAUX PROS À SAINT-LYPHARD

Elsa BRAUD *Coach spécialisée PMA*
Elsa accompagne les femmes traversant un parcours de PMA (procréation médicalement assistée), ainsi que celles confrontées à un deuil périnatal. Dans un contexte où ces sujets restent encore tabous, et où de nombreuses femmes avancent seules face à des épreuves intimes et bouleversantes, son accompagnement vise à leur offrir un espace pour déposer ce qu'elles vivent, retrouver leurs repères et se reconnecter à elles-mêmes.
06 38 68 55 85 • elsa.ose.coach@gmail.com

GUIHO Plomberie - Energie
Aménagement de salles de bain, chauffage, pompe à chaleur, mise en service et entretien, électricité générale, neuf - rénovation.
Rue des Pins, ZA du Crelin, 44410 Saint-Lyphard
contact@guihoplomberie.fr • 02 51 75 13 66

Omaggio - Pizzas, traiteur italien
Charcuterie, fromage, traiteur, pâtes fraîches, pizzas, épicerie fina.
7 bis rue du Vignonnet, 44410 Saint-Lyphard
02 51 73 02 17

À températures exceptionnelles : mesures inédites !

Les épisodes de fortes chaleurs observés cet été, dans la continuité des canicules historiques de 2003 et 2022, témoignent d'une intensification des phénomènes climatiques extrêmes en France. Ces températures exceptionnellement élevées, devenues plus intenses et plus durables, imposent aux collectivités une adaptation constante de leur organisation. La Commune s'est ainsi mobilisée afin de mettre en oeuvre des mesures concrètes visant à protéger ses agents, assurer la continuité du service public et répondre aux besoins de la population. ZOOM sur cette période d'adaptation inédite !

POUR LES AGENTS

- Aménagement des horaires de travail et **embauche à 6h** des agents techniques
- Télétravail proposé aux agents administratifs
- Distribution de ventilateurs dans tous les services et structures
- Délocalisation de certains services dans des bâtiments plus frais ou climatisés
- Adapatation des activités

POUR LES ENFANTS ACCUEILLIS DANS NOS STRUCTURES

- Désignation de référents "fraicheur" lors des séjours en camps
- Délocalisation de la Ribambelle à l'espace culturel et à la bibliothèque (lieux climatisés)
- Délocalisation des maternelles dans l'extension du restaurant scolaire
- Climatisation dans la salle de motricité

POUR LA POPULATION

- Une communication régulière sur l'évolution de la canicule et les bons gestes à adopter
- Envoi de plusieurs alertes grâce à notre logiciel utilisé dans le cadre du plan communal de sauvegarde *(voir dossier p.12 et 13)*

POUR LE PUBLIC PLUS VULNÉRABLE ET/OU ISOLÉ

Un accompagnement quotidien

Tout au long des différents épisodes caniculaires, les services et élus se sont mobilisés pour contacter, accompagner et si besoin, rendre visite aux personnes inscrites sur le registre des personnes vulnérables et/ou isolées. En parallèle, ils ont organisé plusieurs permanences à l'espace des Coulines, un endroit frais et climatisé, où le public était invité à partager un moment de convivialité autour de jeux de société et collation.

Recensement des Lyphardais(es) isolé(e)s et/ou en situation de vulnérabilité

La Mairie tient à jour un registre de personnes isolé(e)s et/ou vulnérables habitant sur la commune. Celui-ci permet à nos services de les contacter et, si besoin, de les accompagner, en cas de situation le nécessitant : canicule, grand froid, pandémie, risque environnemental, etc. **Si vous êtes ou connaissez des personnes** (vos parents, des voisins, etc.) **pouvant faire l'objet de cet accompagnement personnalisé, vous pouvez vous/les inscrire** : • sur le site internet de la mairie, en complétant le formulaire de la rubrique Démarches > Administratif ;
• en contactant l'accueil de la Mairie au 02 40 91 41 08 - ville@mairie-saint-lyphard.fr

Services municipaux

Un nouveau poste pour **accompagner les évolutions de la commune**

Face à l'évolution de sa population et à des besoins sociaux qui se diversifient, la Ville de Saint-Lyphard renforce son organisation avec la création d'un nouveau poste, principalement consacré au pilotage du CCAS. Assistante de direction de formation et forte de plus de sept années d'expérience dans la fonction publique territoriale, **Vy NGUYEN, nouvelle responsable "Accueil de la population",** connaît bien le fonctionnement des collectivités. Un univers professionnel qu'elle a découvert sur le terrain, en débutant comme agent d'accueil, avant d'évoluer progressivement vers des fonctions d'encadrement. Dernièrement directrice générale adjointe à Pénestin, elle a souhaité rejoindre une commune plus importante, offrant de nouveaux défis et des enjeux sociaux plus nombreux. Son arrivée à Saint-Lyphard correspond à une création de poste, destinée à adapter l'organisation des services à l'augmentation et à l'évolution de la population lyphardaise. L'objectif est de renforcer l'action sociale et d'anticiper les besoins d'une population qui évolue. Le vieillissement en fait partie, mais il est loin de résumer à lui seul le champ d'intervention du CCAS. Jeunes, familles, seniors, personnes isolées ou confrontées à une difficulté ponctuelle : **le CCAS s'adresse à tous les publics et accompagne les habitants à différentes étapes de leur vie.**

Ses missions seront consacrées à 80 % au Centre communal d'action sociale (CCAS). Les 20 % restants porteront sur la coordination de plusieurs services en lien direct avec les habitants : accueil, état civil, funéraire, élections.

Vous avez un projet de rénovation de votre logement ?
Faites-vous accompagner gratuitement !

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement, réduire vos factures d'énergie, adapter votre logement au handicap ou à la perte d'autonomie, ou encore rénover un logement dégradé ?
Les conseillers de Coup de Pouce Habitat vous apportent des conseils neutres, gratuits et personnalisés sur les travaux à envisager, les aides financières mobilisables (Anah, aides locales, etc.) ainsi que les démarches à entreprendre (conseils juridiques, techniques ou architecturaux). Selon votre situation, un accompagnement renforcé peut également vous être proposé tout au long de votre projet.
Besoin d'un conseil ? Contactez Coup de Pouce Habitat au 02 51 75 77 95

SPEED DATING

Rencontrez un conseiller dans le cadre d'un rendez-vous individuel
Mercredi 4 novembre de 18h à 20h
(créneau de 15mn par personne)
Centre communal des Acacias
Sur inscription par téléphone au 02 40 91 38 14 ou ccas@mairie-saint-lyphard.fr

Santé

Trois réunions publiques **pour découvrir la mutuelle MCRN**

Soucieuse d'accompagner les habitants et les agents municipaux dans leurs démarches liées à la santé, la commune accueillera prochainement trois réunions publiques d'information animées par la Mutuelle MCRN. Partenaire de nombreuses communes, la MCRN propose des solutions de complémentaire santé accessibles à tous, avec plusieurs niveaux de garanties permettant de répondre aux besoins de chacun. Lors de ces trois réunions, la MCRN présentera le fonctionnement de la mutuelle, les garanties proposées ainsi que les avantages adaptés à chaque public. Ces temps d'information permettront également aux participants de mieux comprendre les solutions existantes en matière de complémentaire santé.
Mardi 17 novembre, trois réunions seront organisées au Centre communal des Acacias (5, rue des Acacias à Saint-Lyphard) en fonction des publics concernés :

- **15h30 – 16h45 : une réunion à destination des seniors ;**
- **18h30-19h15 : une réunion à destination de l'ensemble des habitants de la commune ;**
- **17h – 18h15 : une réunion dédiée aux agents municipaux.**

Chaque rencontre sera l'occasion de bénéficier d'une présentation générale de la mutuelle et de ses offres, mais aussi d'informations spécifiques sur les avantages et garanties correspondant au public concerné.

Sécurisation de la rue de la Brière
place à la deuxième étape des travaux

Après l'aménagement de la première portion de la rue (du rond-point du Pélo à l'allée des Vergers), les travaux de sécurisation de la rue de la Brière se poursuivent sur sa deuxième portion (du croisement de la rue des Grands Arbres et de la rue de Kervily jusqu'à la place de l'Église). Depuis le mois de septembre, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo intervient sur le secteur, pour moderniser les réseaux enterrés existants (eau, assainissement, réseaux divers) et sécuriser les infrastructures pour les années à venir. Ces réfections permettent ainsi de préparer le terrain avant les futurs aménagements de surface, qui seront effectués par la Commune à partir de septembre 2027.

ÉTAPE 1 ✓

Du rond point du Pélo à l'allée des Vergers

PHASE 1
Réfection des réseaux d'eaux

PHASE 2
Aménagements de surface

ÉTAPE 2

du croisement de la rue des Grands Arbres et de la rue de Kervily jusqu'à la place de l'Église

PHASE 1 ✓
Réfection des réseaux d'eaux entre Kervily et Parcs du Bourg

PHASE 2 EN COURS
Réfection des réseaux d'eaux entre Parcs du Bourg et l'église

PHASE 3
Aménagements de surface
À partir de septembre 2027

Plus d'informations, plans de déviations et plans de collecte des déchets sur www.mairie-saintlyphard.fr > Infos travaux (page d'accueil). Votre boulangerie "l'atelier du pain" ainsi que l'ensemble des commerces du bourg restent ouverts pendant la durée des travaux.

De nouveaux aménagements
au cimetière en octobre

Depuis plusieurs années, le cimetière est régulièrement confronté à des problèmes de remontée de nappe. Dans la continuité des opérations de reprise de concessions réalisées en septembre, la commune a engagé des travaux de création d'un réseau de drainage des eaux afin d'améliorer la praticité du site. Dans un second temps, les deux allées principales feront l'objet d'une réfection complète afin de faciliter les déplacements des familles et l'accès des véhicules des pompes funèbres. Les travaux ont débuté le 5 octobre et se poursuivront jusqu'à la fin du mois. Durant cette période, le cimetière sera inaccessible de 9 h à 17 h. Il restera néanmoins entièrement opérationnel à l'occasion de la Toussaint.

Quelques rappels réglementaires

Les arrêts-minute dans le bourg

Les arrêts minute sont indiqués par un panneau et signalés par un marquage au sol spécifique. Ils se situent devant la boulangerie "l'atelier du pain", et devant la Poste. Sur ces places, la durée de stationnement autorisé est de 15 minutes. Un arrêt minute implique que le conducteur se trouve à proximité immédiate du véhicule pour libérer la place sans délai. Le dépassement prolongé est passible d'une contravention s'élevant à 135€).

Les excès de vitesse

Nos rues ne sont pas des circuits de vitesse. Ce sont des lieux de vie partagés par les enfants, les familles et les aînés. Près des écoles, l'arrivée et le sortie des classes créent une effervescence. Un enfant distrait peut soudainement traverser. Dans les bourgs et les villages, la visibilité est parfois réduite : sortir de chez soi ou d'un chemin doit pouvoir se faire sereinement. Nos radars pédagogiques nous ont permis de relever **quelques pointes allant jusqu'à 146km/h** dans des villages limités à 50km/h : **levez le pied ! Perdre quelques secondes sur son trajet ne change rien pour vous, mais change tout pour la sécurité d'un voisin.**

Les terrains en friche

L'entretien de votre terrain n'est pas seulement une question d'esthétique, c'est une obligation légale et un devoir civique. Selon l'article L. 2213-25 du Code général des collectivités territoriales, tout propriétaire a le devoir d'entretenir ses parcelles non bâties situées en zone d'habitation ou à moins de 50 mètres d'une habitation. **En effet, les parcelles en friche augmentent considérablement les risques d'incendie et favorisent la prolifération de nuisibles (rongeurs, les reptiles et favorisent la prolifération d'espèces invasives ou allergènes).** En cas de négligence avérée et après une mise en demeure restée sans réponse, la commune peut engager **des procédures de travaux d'office aux frais exclusifs du propriétaire**. Nos services veillent au respect des des arrêtés en vigueur concernant le débroussaillage et le nettoyage des abords.

Deux nouveaux responsables des services techniques

Jean-Philippe VISSE
Directeur des Services techniques

Originaire de la Sarthe, où il a exercé pendant douze ans les fonctions de chef du service des collèges (maintenance et grands projets de construction et rénovation pour les 57 collèges du Département), Jean-Philippe s'installe sur la Presqu'île en 2017. Il y occupe successivement plusieurs postes de directeur des services techniques à Herbignac puis Guérande ainsi que dans le Morbihan (Séné), avant de avant de rejoindre Nantes Métropole en tant que responsable du service Gestion du patrimoine immobilier. ***« Les dossiers concernaient l'ensemble du patrimoine bâti culturel et sportif, notamment le château des Ducs de Bretagne et le stade de la Beaujoire »***, précise-t-il. Fort d'une solide connaissance du territoire et de ses infrastructures, il souhaite aujourd'hui mettre son expertise au service de la commune de Saint Lyphard.

Laurent SIKARCIOGLU
Responsable du
Centre technique municipal

Fort d'un parcours professionnel aussi riche qu'atypique, notre nouveau responsable du Centre Technique Municipal a multiplié les expériences : 23 ans dans le génie militaire, un passage dans le secteur privé, puis plusieurs postes au sein de collectivités à Saumur, Angers et Saint-Nazaire. Voirie, logistique, événements, management ou encore relation aux usagers : une polyvalence qu'il met aujourd'hui au service de la commune. Son objectif est avant tout de travailler aux côtés des agents et de faire évoluer le CTM collectivement et sereinement. ***« Je n'arrive pas pour révolutionner les choses. Je souhaite avancer avec les équipes, pour que chacun puisse bien vivre son travail au quotidien. »***

ZOOM SUR

Le Plan Communal de Sauvegarde

ANTICIPER LES RISQUES POUR MIEUX AGIR : un plan d'action détaillé pour intervenir vite et bien

Sur les fondements de ses pouvoirs de police généraux, **le Maire assure la réponse de premier niveau à toute situation mettant en péril sa population.** Il constitue le premier maillon de l'organisation générale de la sécurité civile.

Un document interne...

Document à **visée résolument opérationnelle,** il a pour objectif de définir par avance les procédures et organisations qui seront mises en place en cas d'événement. Cette démarche permet, en situation de crise, **de ne pas se poser de questions sur l'organisation à mettre en place afin de traiter l'événement de manière rapide et pertinente.**

... qui se compose de plusieurs parties

Il répertorie les risques
vigilances météo, pollution, transport de matières dangereuses, inondations, risque sismique, risque pandémique, mouvements de terrain...

ÉTAPE 1
Il organise le poste de commandement
En cas de déclement du PCS, qui est mobilisé ? Où se retrouve t-on ? Comment ?

ÉTAPE 2 **Il confie des missions à chacun :**
chaque personne est désignée pour une mission précise : le secrétariat, les relation publiques, la logistique matérielle, le responsable technique, etc.

Et de nombreuses fiches missions pratiques
Ex : composer un message d'alerte, organiser une évacuation, gérer les bénévoles, répondre aux besoins en eau potable et alimentation...

ÉTAPE 3 **Il donne la marche à suivre pour alerter à la population**
En cas de déclenchement du PCS, qui prévenir en premier et comment ? Si la mairie est ouverte ou fermée ? Quels supports utiliser pour lancer l'alerte ? Comment s'y connecter ?

Une sirène pour le PCS

Si vous l'entendez : vous devez agir !

Dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde (PCS), la commune se dote d'une sirène d'alerte destinée à prévenir la population en cas de risque majeur. Le signal national d'alerte se compose de trois séquences sonores modulées d'une minute et 41 secondes, séparées par cinq secondes de silence. **Un test de fonctionnement permettent de garantir l'efficacité du système d'alerte en cas de besoin réel sera réalisé le premier mercredi de chaque mois à 12 h.**

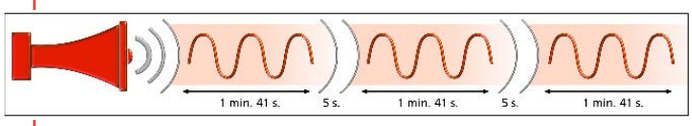

Si la sirène retentit en dehors de ce cadre :
- Confinez-vous sans délai.
- Tenez-vous informé et respectez les consignes diffusées sur les chaînes de Radio France ou France Télévisions.
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école, ils y sont protégés par leurs enseignants.
- Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale.

La fin de l'alerte est signalée par un son continu de 30 secondes. À partir de ce signal, vous pouvez quitter votre lieu de confinement et reprendre vos activités.

INSCRIVEZ-VOUS
POUR ETRE ALERTÉ

Vous l'aurez compris : alerter la population constitue une étape fondamentale du Plan Communal de Sauvegarde. L'objectif est de diffuser rapidement l'alerte auprès de l'ensemble de la population, même en cas de coupure d'électricité ou d'Internet, et d'en informer parallèlement les autorités et services de secours concernés.

Pour vous inscrire, scannez le QR Code ci-dessous ou rendez-vous sur www.mairie-saintlyphard > DEMARCHES > Inscription sur le système d'alerte communal ou par téléphone au 02 40 91 41 08.

Cette inscription peut vous sauver la vie !

Accueil de loisirs
Des rencontres pour s'ouvrir aux autres

Depuis quatre ans, l'accueil de loisirs développe des projets favorisant les rencontres et les échanges. D'abord imaginées autour de l'intergénérationnel, avec les jeunes de l'espace Caban'Ados et les résidents de la Résidence de la Brière, ces actions évoluent aujourd'hui pour s'ouvrir à une plus grande diversité de publics. L'année dernière, de nouveaux liens se sont ainsi créés avec les membres du Secours populaire, dans le cadre de la Pause café convivialité. Jeux de société, football, mölkky, discussions ou encore création de cartes à l'occasion de la fête des Mères ont permis de partager des moments simples et chaleureux.

Plus récemment, l'accueil de loisirs s'est également rapproché des membres du foyer Beauséjour de Guérande. Une rencontre autour d'un ramassage de déchets et de jeux de société a notamment été organisée.

À travers ces projets « multi-publics », l'objectif reste le même : permettre aux enfants de découvrir l'autre dans toute sa diversité, de dépasser les différences et de créer du lien. Autant de rencontres qui contribuent, dès le plus jeune âge, à transmettre des valeurs de respect, de solidarité, de partage et de vivre-ensemble.

Création de cartes brodées pour la fête des mères

Activités avec les résidents du foyer Beauséjour

Inclusion

Mieux comprendre le handicap
pour mieux comprendre les enfants

Avant la rentrée scolaire, les agents du service Enfance ont participé à une formation consacrée aux différentes formes de handicap. Une journée de sensibilisation destinée à leur donner des clés supplémentaires pour mieux comprendre les besoins de chaque enfant et adapter leur accompagnement. L'objectif n'était pas seulement d'acquérir des connaissances théoriques, mais aussi de mieux identifier certaines situations et de réfléchir aux réponses qui peuvent être apportées au quotidien. Adapter l'environnement de l'enfant, sa façon de communiquer ou encore les mots employés peut en effet faciliter sa compréhension et son intégration au sein du groupe. Certaines expressions ou formulations qui nous semblent évidentes peuvent, par exemple, être difficiles à comprendre pour certains enfants. **Alors que l'accueil de loisirs accompagne des enfants aux profils et aux besoins de plus en plus divers, la formation de l'ensemble des agents constitue un enjeu important.** Observer, comprendre et adapter ses pratiques permet de proposer un accueil plus inclusif, dans lequel chaque enfant peut trouver sa place et participer pleinement aux activités.

École des Roselières

Une fin d'année marquée **par deux départs**

La fin de l'année scolaire 2025-26 a été marquée par 2 départs. Nathalie Richeux-Fournier d'une part, enseignante en maternelle dans l'école depuis plus de 20 ans, qui a accompagné et fait grandir de nombreux enfants lyphardais, avec bienveillance et perspicacité, gardant jusqu'au bout un regard précis pour accompagner les élèves fragiles comme ceux qui ont besoin de plus. La page se tourne pour elle aujourd'hui : elle va profiter d'une retraite bien méritée ! Et puis Séverine Landriau d'autre part, atsem, quitte l'école du fait des effectifs, une classe maternelle est remplacée par une classe supplémentaire en élémentaire. Soutien indispensable pour l'enseignante qu'elle accompagnait et repère rassurant pour les enfants, Séverine poursuit son parcours professionnel à Herbignac dans un poste similaire. Nous lui souhaitons une excellente prise de poste et plein de succès pour la suite.

Un projet cirque pour 2027

2026-27 est une année particulière avec un gros projet cirque qui emmène tous les élèves de la petite section au CM2 et donnera lieu en juin à **2 représentations sur les terrains de la Vinière**.

École Ste Anne

Projet d'année : la nature, c'est la classe !

Cette année, le projet de notre école sera « La nature, c'est la classe ! » dont l'objectif est de faire de la nature un véritable lieu d'apprentissage. Tout au long de l'année, les élèves vivront régulièrement des temps de classe dehors. Ces sorties, organisées à proximité de l'école et encadrées par l'enseignant, permettront d'apprendre autrement, en observant, en expérimentant et en développant la curiosité des enfants. Les activités menées en extérieur seront en lien avec les différents domaines d'apprentissage : sciences, français, mathématiques, arts, éducation physique, ainsi que le développement de l'autonomie, de la coopération et du respect de l'environnement. Pour que les élèves profitent pleinement de ces séances, il sera important qu'ils disposent d'une tenue adaptée à la météo (manteau de pluie, bottes si nécessaire, vêtements chauds en hiver, casquette et gourde lors des périodes plus chaudes). Les sorties auront lieu tout au long de l'année, lorsque les conditions météorologiques le permettront. Vous serez informés de toute organisation particulière si besoin. Nous sommes convaincus que ce projet offrira aux enfants de riches expériences, favorisant leur épanouissement, leur plaisir d'apprendre et leur lien avec la nature.

Vie associative

Un record du monde pour les Métais !

C'est officiel, l'association Les Métais a battu le record du monde de la plus grande crêpe bio : 8,04 mètres de diamètre, dans le cadre de la traditionnelle fête de La Madeleine !
Réputée depuis toujours pour ses tentatives de records organisées chaque année, ce nouveau record exceptionnel représente une immense fierté pour toute l'association des Métais et pour le village de La Madeleine. Ce record est avant tout une aventure humaine, rendue possible grâce à l'énergie, à la motivation et à la bonne humeur de toutes celles et ceux qui y ont participé, notamment Jean-Loup Quessaud, membre actif de l'association et figure de La Madeleine, et à Arnaud Princet, propriétaire de la boulangerie Princet. La présidente de l'association, Caroline Bidanel, tient à remercier les bénévoles, les partenaires, tous les participants et lesmilliers de visiteurs venus partager ce moment unique.

Travaux

Une liaison douce entre **Kerbourg et le giratoire des quatre routes**

Après plusieurs années d'études et de concertation, les travaux de création de la piste cyclable reliant le village de Kerbourg au bourg de La Madeleine ont enfin débuté. À l'initiative des élus Lyphardais et piloté par l'agglomération, ce chantier a démarré le 31 août et se poursuivra jusqu'au 31 octobre 2026. Ce nouvel aménagement favorisera les mobilités douces en offrant aux habitants un itinéraire plus sûr et plus confortable pour leurs déplacements à vélo, à pied ou en trottinette sur un axe particulièrement fréquenté au quotidien.

Un "mini-chantier" contre les inondations

Pendant trois jours, les services techniques ont réalisé une traversée de chaussée permettant l'évacuation des eaux pluviales du bourg de La Madeleine vers le fossé adjacent. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des actions menées par la commune pour prévenir les risques d'inondation et améliorer la gestion des eaux pluviales, sans impacter le fonctionnement du bassin de rétention du lotissement du Parc Hougard.

Les infos de l'agglo

Plan de mobilité : **construisons ensemble les déplacements de demain**

Du 19 octobre au 19 novembre 2026, CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo organise une enquête publique autour de son premier Plan de Mobilité. Habitants et usagers sont invités à découvrir le projet et à faire part de leurs observations.

Comment faciliter nos déplacements quotidiens ? Quelle place donner demain au vélo, à la marche et aux transports collectifs ? Comment mieux organiser le stationnement et partager l'espace public ? Autant de questions auxquelles entend répondre le Plan de Mobilité (PDM) de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo.

Ce document stratégique définira les grandes orientations en matière de déplacements pour les dix prochaines années, à l'échelle des 15 communes du territoire. L'objectif est notamment de réduire la dépendance à la voiture individuelle, développer les mobilités actives, renforcer l'offre de transports collectifs et favoriser des déplacements plus durables.

Les enjeux sont importants : 240 000 déplacements sont effectués chaque jour sur le territoire, dont 65 000 vers ou depuis Saint-Nazaire Agglo. Par ailleurs, 50 % des trajets réalisés en voiture sont inférieurs à un kilomètre.

Une démarche construite avec les habitants

Engagée en 2024, l'élaboration du Plan de Mobilité a déjà donné lieu à plusieurs temps de concertation : ateliers participatifs, réunions avec les communes, rencontres Info'mobiles ou encore enquête en ligne.

Plus de 300 contributions ont ainsi été recueillies. Parmi les principales attentes exprimées : développer un réseau cyclable intercommunal cohérent, faciliter l'accès aux informations sur les différentes solutions de mobilité, améliorer le stationnement et l'accessibilité, mais aussi réduire les conflits entre les différents modes de déplacement.

Du 19 octobre au 19 novembre, participez à la concertation !

Avant l'adoption définitive du Plan de Mobilité, prévue début 2027, une enquête publique se déroulera du lundi 19 octobre à 9h au jeudi 19 novembre 2026 à 12h.

Pendant cette période, chacun pourra consulter le dossier et transmettre ses remarques ou propositions :

- en ligne, via le registre dématérialisé accessible depuis www.cap-atlantique.fr, rubrique Actualités ;
- sur les registres papier, disponibles au siège de l'Agglo à La Baule-Escoublac, à la Direction des mobilités à Guérande et à la mairie d'Herbignac,
- par courrier, à l'attention de Marc Jacquet, commissaire enquêteur, au siège de CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo ;
- par courriel à : enquete-publique-7591@registre-dematerialise.fr.

Une dernière étape de concertation pour permettre à chacun de contribuer aux mobilités de demain sur notre territoire.

Plus d'informations et participer à la concertation en ligne

Temps fort Asso'

S'informer, se rencontrer, partager : se rapprocher

Chaque année, le tissu associatif lyphardais gagne en dynamisme, multipliant les projets, les événements et les demandes d'accompagnement auprès de la commune.

Afin de renforcer le dialogue et d'accompagner les associations en toute transparence, la Municipalité organise des « Temps forts associatifs ». Ces rencontres permettent aux élus, aux services municipaux et aux bénévoles d'échanger sur les démarches, les modalités de réservation des équipements ou encore les contraintes d'organisation de la collectivité..

Parce qu'une collaboration réussie se construit aussi dans la convivialité, ces temps d'information se prolongent autour de jeux et d'un apéritif partagé. Car apprendre à se connaître, c'est essentiel dans les échanges formels...

Communication

Chaque association lyphardaise dispose d'une page dédiée sur le site internet de la mairie. N'hésitez pas à envoyer vos informations et actualités au service communication pour alimenter cet espace : communication@mairie-saint-lyphard.fr

La Madeleine culture et loisirs

Art et Puces couturières

La Madeleine Culture & Loisirs vous propose une nouvelle rencontre artistique dans le cadre de la manifestation **La Madeleine s'expose en Automne**. Du vendredi 13 au dimanche 15 novembre, dix artistes seront présents avec comme invité d'honneur, ENZO André Lanet, sculpteur sur fil de métal. Rendez-vous au Centre culturel, 10 Place de l'Abbé Loiseau, à La Madeleine, de 10h à 18h.

Et, le dimanche 15 novembre, l'Atelier couture de l'association organise des Puces couturières de 9h à 17h dans la salle Saint-Joseph, rue des Métais, à La Madeleine. *Renseignements : 06 71 86 29 58*

La convivialité toujours au rendez-vous

Le groupe de convivialité de l'Association Secours Catholique Caritas France reprend ses activités tous les deuxièmes et quatrièmes mardis de chaque mois. En raison des travaux rue de la Brière et de la Maison Félix, la "pause café convivialité" aura lieu dans la salle Bretagne, au 9 rue de Bretagne (à côté de l'espace culturel). Les horaires restent inchangés, soit de 14h à 17h30. Si vous avez envie de passer un après-midi convivial, en toute simplicité, venez nous rejoindre pour jouer, chanter, discuter et rire.

Nous partagerons un goûter pour finir cet après-midi. Chacun est le bienvenu, sans distinction d'âge ou de situation sociale.
Plus d'information au 07 88 85 81 18

Envie d'essayer le badminton ? **Deux formules à Saint-Lyphard**

Envie de pratiquer le badminton à Saint-Lyphard ? Depuis 2025, 2 formules :

- le club d'origine "Badminton Club Saint-Lyphard" (BCL) : en loisir, tous niveaux : c'est le plaisir du jeu avant tout, et la participation aux rencontres amicales interclubs.
- le nouveau club Compétition **Les Ducks**, destiné aux joueurs souhaitant participer aux entraînements et championnat FFBad.

Les trois créneaux par semaine sont libres et partagés entre les deux sections loisir/compétition, avec possibilité de mixer les joueurs en fonction des niveaux. Les adhésions sont possibles à partir de 16 ans.
Vous pouvez découvrir le club lors d'une séance d'essai. Pour plus d'infos, merci de contacter :

- Club Loisirs : Nicolas Huguet,06 08 95 16 25,

bad.club.lyphardais@gmail.com

- Club Compétition : Aurélien Botzon, 06 08 74 43 65, *bad.ducks44@gmail.com*

Amicale laïque des Roselières

Week-end gonflé : deux jours de fête pour toute la famille

Cette année, l'Amicale laïque des Roselières a remis un chèque de 10 000 € à l'école publique des Roselières, en présence de Monsieur le Maire. Une belle récompense grâce aux manifestations organisées qui permettent de récolter des bénéfices reversés aux élèves de l'école publique des Roselières. Et pour poursuivre cette belle aventure, les bénévoles ressortent leurs sortilèges plus motivés que jamais !
Rendez-vous les samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre pour le très attendu Week-end Gonflé ! Au programme : châteaux gonflables pour petits et grands, pêche à la ligne, petite restauration et buvette pour reprendre des forces ! *Ouvert à tous ! 6 € la journée, 9 € le week-end, et gratuit pour les moins de 2 ans. Un week-end ensorcelant, pour s'amuser et soutenir les projets des élèves des Roselières !*

Archives et histoire

Un projet de recherche sur les menhirs lancé cet été

Après cette saison estivale particulièrement pénible avec la chaleur nous nous sommes engagés avec Yann Lejeune Géoarchéologue de Loire-Atlantique pour Projet Collectif de Recherche (PCR) sur les menhirs situés à l'Ouest de la Brière et les secteurs Est des communes limitrophes !
La Société Nantaise de Préhistoire de Nantes participe également à ce projet.
L'équipe Archéos d'Archives et Histoire a débuté cette prospection le 18 aout dernier par les marais du Mès puis poursuivra par la Brière avant l'hiver ! Par ailleurs notre Inventaire des fours de St-Lyphard est en phase terminale et nous pensons aboutir à la fin du mois d'octobre prochain !

Saison CULTURELLE

HEUREUX DE VOUS RETROUVER !

Partage et convivialité à l'honneur

COMMENT ÇA SE DANSE ?

LA D'AME DE COMPAGNIE

VENDREDI **13 NOVEMBRE**

20H30 - ESPACE DES COULINES

C'est bien simple, lorsque Chloé arrive en bal, un sourire illumine son visage instantanément. Danser avec les autres est pour elle une joie immense. Imaginez un spectacle où un orchestre et Chloé s'unissent pour célébrer le bonheur de danser ensemble. Comment ça se danse ? nous transporte au cœur des bals traditionnels/folks. Avec talent et beaucoup d'humour, la compagnie nous transporte dans les histoires et anecdotes des bals, dans le sentiment de communion et de liberté que procurent ces instants de vie !

En panne d'idée cadeau ? Pour une fête, Noël, un anniversaire, offrez des places de spectacles !

Feuilletter la plaquette de la saison ici ou rendez-vous sur www.mairie-saintlyphard.fr
> Découvrir > La saison culturelle

BILLETTERIE EN LIGNE

via le site www.mairie-saintlyphard.com

Au SERVICE CULTUREL - Centre Communal des Acacias – 5 rue des Acacias –Zac du Crelin,
sur RDV au 06.40.64.09.21.
À l'office de tourisme– (hors abonnements)